

Copie au Secrétariat politique du Département politique fédéral,
p.s.i., avec annexes.



Handwritten signature

le 11 mars 1975

512.0 KR/lu

A la Division du Commerce
Département fédéral de
l'économie publique

3003 B e r n e

Réunion économique à Brasilia avec
les chefs d'entreprises suisses

an	ZR	NF	BW						
Date	14.3	17	18/3						
Visa	2		N						N
EPD				14.03.75				11	
Ref.	No. C. H. Pres. 111.0.								

Monsieur l'Ambassadeur,
s. C. H. Pres. 100.0.

Comme vous le savez, la réunion économique avec les chefs d'entreprises suisses, prévue pour la fin de l'année dernière, s'est finalement déroulée à Brasilia le 25 février. Il vous souviendra en effet qu'au moment où j'allais fixer les détails d'une telle rencontre soit à Rio de Janeiro, soit à São Paulo, le Chef du Secrétariat à la Planification, le Ministre Reis Velloso invita pratiquement les mêmes personnes à venir débattre à Brasilia du 2e Plan national de développement. Cette coïncidence admise, il avait été considéré comme judicieux de profiter de la venue à Brasilia de ces industriels suisses pour y réaliser également la réunion économique.

./.

C'est ainsi que les chefs de dix-huit parmi les plus importantes maisons suisses (voir la liste en annexe) ont fait le déplacement dans la capitale. L'impression générale qui s'est dégagée à l'issue de cette rencontre est que l'expérience a été un franc succès. Le mérite en revient pour une grande partie à M. Lucien Moser qui, en sa qualité de président de la Chambre de commerce Suisse-Brésil, a eu la délicate tâche de diriger les débats, ce qu'il a fait avec la précision et la souplesse souhaitables afin de permettre aux participants d'aborder en un après-midi tous les points inscrits à l'ordre du jour.

./.

Les discussions ont été empreintes d'une grande franchise digne d'être soulignée surtout si l'on songe qu'étaient en présence des industriels concurrents entre eux.

En ce qui concerne l'Ambassade ce colloque a revêtu une importance toute particulière puisqu'il m'a permis, ainsi qu'à mes collaborateurs de faire plus ample connaissance avec les participants. Ce contact facilitera sans doute la collecte d'informations économiques puisque je saurai dorénavant exactement à qui m'adresser pour obtenir tel ou tel renseignement.

Les principales conclusions qu'il est possible de tirer à ce stade sont:

- 1^o Le doute est quasi généralement partagé quant au pronostic du second Plan National de développement de réaliser en 1979 un programme d'exportations de 20 milliards de dollars.
- 2^o Dans la mesure où les exportations brésiliennes continueront d'augmenter de manière satisfaisante, on peut espérer une réduction des restrictions pratiquées actuellement sur les importations.
- 3^o Pour celles des maisons mères étrangères qui peuvent faire fabriquer par leurs succursales au Brésil au moins 50% de la valeur des biens d'investissements, les chances d'exportations pour des livraisons partielles restent encore relativement bonnes malgré le taux élevé, par exemple, du franc suisse ou du mark allemand.
- 4^o M. Walter en ce qui concerne le secteur agricole me fournira encore quelques informations complémentaires quant aux possibilités du Brésil de contribuer à la solution d'une possible crise alimentaire mondiale.
- 5^o La position des sociétés multinationales va devenir un sujet de plus en plus amplement débattu que cela soit au Congrès National, dans les mass media ou encore dans l'opinion publique.

- 3 -

Enfin, pour votre plus complète orientation sur cette intéressante journée d'étude, j'ai le plaisir de vous remettre ci-joint le procès-verbal de cette rencontre, une liste des participants et un ordre du jour.

./.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

(Stadelhofer)

Annexes mentionnées (3 jeux)

Copie avec annexes pour information:

- au Secrétariat politique du DFF
- à la Direction administrative, DPF
- au Service économique et financier, DPF
- au Consulat Général de Suisse, à São Paulo
- au Consulat Général de Suisse, à Rio de Janeiro
- au Consulat de Suisse, à Curitiba
- à M. Moser, Président de la Chambre Suisse de Commerce et Industrie au Brésil
- à M. Salzborn, Président de la section Rio de la Chambre Suisse de Commerce et Industrie au Brésil

A M B A S S A D E D E S U I S S E
B R A S I L I A

Procès verbal de la réunion économique
à Brasilia avec les chefs d'entreprises
suisses - Le 25 février 1975

La séance débute à 15h00 sous la présidence de
M. Lucien Moser

M. l'Ambassadeur Stadelhofer souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être venus à Brasilia malgré un emploi du temps chargé.

Ad I - Estimation de la balance commerciale et des paiements
en fonction du second Plan National de développement
1975 - 1979.

M. Voegeli ne peut pas partager sans réserve l'optimisme des autorités brésiliennes car il constate que le second plan de développement (ci-après désigné par l'abréviation PND) contient trop d'éléments instables. Il mentionne à cet égard les grandes variations des prix des produits agricoles et manufacturés. Quant au point 1.b, l'orateur souligne qu'il voit là d'excellentes possibilités d'exportation tout en remarquant que la progression doit être contrôlée en fonction des limites mêmes du marché intérieur brésilien. Il considère comme raisonnable d'envisager en général un taux d'augmentation de la production de 10 à 15 % par année. Il estime que le PND fluctuera entre un mini-programme de 12 milliards de dollars et un maxi-programme de 20 milliards de dollars.

M. Walter expose les problèmes relatifs au domaine agricole. Il cite des chiffres selon lesquels la production de soja passera de 9 millions de tonnes actuellement à 20 millions de tonnes en 1980. Il considère la politique du gouvernement visant à soutenir les producteurs comme judicieuse. Il attire l'attention des participants sur l'énorme et souvent imprévisible variation des prix.

M. Rochat doute que la production des autres produits agricoles puisse doubler comme celle du soja. Il se méfie des prévisions trop optimistes du PND car le Brésil est tributaire, dans ce secteur, de la capacité d'acheter des pays industrialisés qui a plutôt tendance, dans la conjoncture actuelle, à se ralentir.

Quant aux exportations de minerai M. Hofstetter ne croit pas que l'augmentation de la production prévue grâce à la mise en exploitation de nouvelles mines puisse déjà être incorporée de manière sensible dans le 2e PND. Ce phénomène ne sera sensible, selon lui, qu'à partir de 1983.

M. Benz est d'avis que le taux de croissance de 20 % des exportations par année prévu dans le PND n'est pas un objectif impossible à atteindre si les pays membres de l'OPEP qui sont déjà des importateurs de produits brésiliens et dont les marchés sont intéressants pour le Brésil n'auront pas de problèmes de balance des paiements.

En ce qui concerne l'industrie chimique, l'orateur pense qu'elle va rencontrer de grandes difficultés à cause de la marge de profit qui va en diminuant.

M. Rochat pose la question suivante:

- le cruzeiro est-il sur-évalué?

Les chiffres pour 1974 (inflation 34 % et dévaluation de 20 %) indiquent que les différences vont s'accumuler et vont peut-être contraindre les autorités brésiliennes à dévaluer d'un coup de manière beaucoup plus importante.

M. Benz ne partage pas l'avis de M. Rochat. Pour lui en effet une dévaluation massive ne serait pas un stimulant mais au contraire inciterait les gens à attendre d'autres mesures similaires.

M. Moser attire l'attention des participants sur le fait qu'il est faux d'analyser seulement la relation cruzeiro-dollar mais qu'il conviendrait de prendre en considération également les valeurs pondérées des pays partenaires du Brésil. Quant à la situation du franc suisse, M. Moser lit une récente analyse à ce sujet qui fait le tour de cette question.

M. l'Ambassadeur Stadelhofer, dans l'hypothèse d'une crise mondiale alimentaire se demande si le Brésil serait en mesure d'augmenter très sensiblement sa production agricole afin de contribuer à résorber la crise.

M. Walter explique que le rendement brésilien par rapport au rendement américain est en moyenne de 1 à 3. Cependant il varie de produit à produit. En comptant avec une amélioration de techniques, une utilisation des très nombreuses "terres nouvelles" et en perfectionnant l'infrastructure, les perspectives de l'agriculture brésilienne devraient être réjouissantes quant aux possibilités d'exportation et pour solutionner partiellement une éventuelle crise mondiale alimentaire.

M. Moser ne peut partager pleinement l'optimisme exposé dans le 2e PND car il dénonce la faiblesse du Brésil dans le domaine des produits manufacturés. En effet la qualité et le finissage de tels produits ne sont pas encore en mesure d'être compétitifs par rapport à la technologie avancée. Pour appuyer son opinion, il donne connaissance de la conclusion d'un article tiré de la revue "Business Latin America".

M. Altorfer explique que les possibilités d'importation de produits dans l'industrie lourde se sont considérablement détériorées. Actuellement plus que 25 à 30 % des produits sont autorisés à être importés alors que 50 % serait nécessaire. Les bureaux d'ingénieurs étrangers sont petit à petit contraints de s'associer à des bureaux de collègues brésiliens.

M. Haegler tempère ce pessimisme en insistant sur le fait que les autorités brésiliennes ne considèrent plus comme "tabou" l'importation quand il s'agit de produits vraiment nouveaux, pas fabriqués au Brésil et s'ils sont d'un intérêt majeur pour le développement de l'industrie nationale.

M. Stoeckicht partage l'avis de M. Haegler et pense que dès que le Brésil aura amélioré sa balance de paiements les apparentes difficultés à l'importation disparaîtront.

M. Knecht se demande s'il faut prendre très au sérieux l'opération "tartaruga" déclenchée par la CACEX en vue de freiner les importations? En ce qui concerne le secteur chimique cette tendance de la CACEX est devenue très préoccupante puisque toute politique d'investissement dans cette branche de l'industrie ne peut être faite qu'à moyen terme.

M. Moser pose une question plus générale et demande s'il est justifié pour une entreprise suisse qui livre au Brésil de se protéger avec la garantie fédérale des risques à l'exportation (ERG).

M. Stoeckicht indique que Sulzer finance toutes ses exportations avec la ERG. C'est une règle d'or qu'observe la Konzern.

M. Matthey indique que l'horlogerie suisse a exporté l'année dernière au Brésil pour 80 millions de francs suisses, soit l'équivalent de 1,8 millions de pièces. Malgré une diminution

de la vente, le Brésil est le neuvième partenaire d'exportation. Les 15 % de droits de douane perçus jusqu'à ce jour par les autorités brésiliennes sont encore supportables. Cependant l'orateur, en fonction d'une amélioration ou d'une détérioration de la balance des paiements n'exclut pas une possible restriction sur la montre-bracelet.

Si la situation devait se détériorer l'orateur se demande si les industriels suisses n'auraient pas avantage à réexaminer la possibilité d'une certaine fabrication au Brésil, ceci en particulier pour maintenir les possibilités d'exportation dans ce pays de catégories de montres de luxes. M. Matthey indique pour terminer que 43 % des montres qui sont vendues au Brésil sont suisses, pourcentage qui a diminué au profit de la France et du Japon, pays plus favorisés au point de vue de la parité de leur monnaie respective.

En ce qui concerne le know-how (point 3) M. Roth constate que les difficultés d'enregistrer des contrats d'assistance technique augmentent au fur et à mesure que du know-how brésilien devient une réalité.

M. Voegeli est d'avis que le know-how étranger doit être complètement incorporé dans une collaboration plus large avec le know-how brésilien qui pourrait aller jusqu'à un engagement financier. Il n'est plus possible de chercher à travailler pour son compte mais une collaboration avec des bureaux d'ingénieurs brésiliens est indispensable.

M. Moser se demande si l'élément décentralisation revêt une certaine importance dans le 2e PND.

M. Goehringer expose les avantages et les inconvénients d'avoir choisi Curitiba comme siège de son entreprise

- main-d'oeuvre avantageuse
- facilités d'ordre fiscal

- son entreprise au Paraná est considérée comme l'une des plus grandes alors que, si elle avait son siège à São Paulo ou à Rio elle passerait tout à fait inaperçue.

M. Moser se demande dans quelle mesure le tourisme suisse a été touché en fonction de la situation du franc suisse.

M. Salzborn explique que la situation est toute autre qu'agréable et que pour le Brésilien comme pour beaucoup d'étrangers qui comptent en dollars notre pays est devenu trop cher.

Pour gagner du temps M. Moser propose que le point I. 4 qui a déjà été largement abordé durant la première partie du colloque ne soit pas traité à ce stade des travaux.

Point II - Expansion de l'infrastructure brésilienne dans les domaines de l'équipement électrique et des chemins de fer

Toutes les firmes suisses sont très intéressées par la construction du barrage d'Itaipu. Rien que pour installer les machines 2,5 milliards de dollars seront nécessaires. Pour pouvoir faire face à cette demande, la mise sur pied d'un consortium international (Europe, URSS, Amérique du Nord) s'est révélé indispensable. Au sein de ce groupe, le prestige dont jouit notre pays est considérable. La neutralité de notre pays, la qualité des produits et la confiance dans ses techniciens ont contribué à forger ce prestige. En tout état de cause des livraisons de la Suisse auront lieu. De plus la Suisse sera appelée à jouer un rôle de coordination en matière de travaux d'ingénieurs.

En ce qui concerne les chemins de fer M. Roth explique que la Suisse ne dispose malheureusement pas de bureaux d'ingénieurs suffisamment grands pour être capables de collaborer avec les Brésiliens dans ce secteur.

M. Voegeli informe que récemment 2 excellentes possibilités de collaborer à la réalisation d'ouvrages importants sont offertes à savoir

- le Metro de Rio de Janeiro
- la ligne Belo Horizonte-São Paulo
(800 millions de dollars)

et que dans ce contexte les possibilités pour des firmes suisses de livrer de nombreuses locomotives sont très bonnes étant donné l'avantage technologique européen (Diesel) par rapport à leur concurrent américain.

M. Altorfer qualifie la situation de l'industrie de la construction civile comme bonne. L'augmentation de 12 % de la consommation de ciment est réjouissante. Toutefois il attire l'attention sur le fait que cette industrie dépend des plans du gouvernement.

Ad III - Intérêt brésilien pour les investissements étrangers dans le domaine agricole

M. Rochat expose que l'acquisition de terres par des étrangers (et leur enregistrement comme telles) constitue l'une des 3 principales exceptions par lesquelles le Gouvernement brésilien se protège catégoriquement (à travers la Banque Centrale) contre les investissements étrangers.

Il mentionne que les projets VW sont plutôt des projets brésiliens.

Ad IV - Attitude brésilienne à propos des sociétés multinationales

M. Benz est convaincu que malgré un sentiment nationaliste plus sensible qu'auparavant et consécutif à la campagne électorale de novembre dernier, les sociétés multinationales continu-

eront à jouer un rôle important au Brésil. Des mésaventures à la "chilienne ou à la péruvienne" ont peu de chance de se produire au Brésil. Ce pays de plus n'a aucune raison historique de se plaindre du comportement des multinationales qui n'ont pas exploité les Brésiliens dans des secteurs clefs comme le pétrole par exemple.

M. Voegeli tout en partageant, quant au fond, l'avis de son collègue redoute que dès le début de la prochaine législature des parlementaires du MDB demandent à ce que soient organisées des commissions d'enquête.

M. Benz met en doute le fait que le Congrès puisse débattre librement des sociétés multinationales car le moment lui paraît mal choisi.

M. Voegeli informe ses collègues avoir lu dans un article du "Globo" que le Conseil du développement économique aurait reçu mandat d'examiner les effets du capital étranger dans l'économie brésilienne.

Ad V - Echange d'idées concernant l'intention de réaliser un follow-up de l'Expo Suíça de São Paulo (1973)

Pour mener à bien une opération de follow-up, il faut de l'argent. Or, l'OSEC dont le subside a été diminué n'est pas en mesure de supporter les frais d'une telle entreprise.

M. Stoeckicht explique que sa firme estime avoir déjà suffisamment contribué financièrement à l'effort de propagande consenti en 1973 pour l'Expo Suíça et, qu'étant donné la situation économique généralement considérée en 1975 comme difficile, Sulzer do Brasil S.A. ne peut actuellement envisager aucune nouvelle action.

- 9 -

Ad VI - Echange d'idées quant à une intensification ou une diminution de la collaboration entre les principales maisons suisses au Brésil et les représentations suisses sur des questions d'intérêt commun

Une collaboration plus régulière et plus intense est souhaitée par l'ensemble des participants. Il a été jugé comme constituant un avantage réciproque si l'Ambassade au lieu de ne transmettre qu'à l'OSEC les soumissions internationales qui parviennent à sa connaissance, en envoie simultanément une copie aux Consulats Généraux de São Paulo et de Rio de Janeiro qui se chargeront à leur tour d'en informer la section de la chambre de commerce sise dans leur ville respective.

M. l'Ambassadeur Stadelhofer et M. Moser décident d'un commun accord de clore la séance à 18h45 tout en remerciant les participants d'avoir animé cette réunion.